



Communiqué de presse de la Municipalité

Un complexe scolaire moderne et durable pour répondre aux enjeux de la société de demain

Le jury du concours d'architecture organisé par la Commune d'Echandens pour la création du complexe scolaire d'Echandens a désigné lauréat le projet Ecole Buissonnière, conçu par le bureau d'architectes Designlab-construction SA. Ce projet moderne prévoit quatre bâtiments accueillant chacun une fonction bien spécifique du programme, à savoir scolaire, accueil de jour, double salle de gymnastique et piscines. Le projet, unanimement retenu par le jury, intègre parfaitement les standards d'une construction durable et un aménagement des espaces extérieurs particulièrement novateur. De plus, l'insertion de ce projet dans un quartier résidentiel est rendue agréable grâce à des constructions aux dimensions délicates et couvertes d'une toiture comprenant au minimum deux pans et à hauteur variable.

Le Collège du Chaney, qui accueille aujourd'hui les élèves du groupement scolaire de 1P à 6P, présente des défauts techniques et volumétriques. Ce dernier nécessitait d'importants travaux de rénovation, sans que ces derniers ne permettent de garantir un usage optimal des surfaces à terme. De même, l'actuel Collège ne dispose ni de la superficie, ni de la structure nécessaire pour envisager un potentiel agrandissement. Le nombre de places au restaurant scolaire, ainsi que les accueils de jour sont largement insuffisants, voire inexistant pour le préscolaire, et se situent actuellement hors de l'enceinte scolaire, ce qui nécessite de nombreux déplacements.

Le nouveau complexe scolaire se situera sur les parcelles 62 et 63, le long de la route de Lonay et regroupera les infrastructures nécessaires des espaces de classes, une double salle de gymnastique, une piscine couverte et un groupe pré et parascolaire. Ce lieu accueillera aussi bien les élèves du groupement scolaire de Préverenges et environs que des externes pour l'utilisation des infrastructures hors des horaires scolaires, notamment pour la piscine et les salles de gymnastique.

Le Collège d'experts souligne la qualité générale des 63 projets rendus dans les temps. La complexité programmatique et les multiples objectifs inhérents au cahier des charges ont été autant de challenges que les candidats ont su relever. Le rendu des cinq candidats retenus au second degré, et la forte évolution des projets entre le premier et le second degré démontrent le grand engagement fourni par les candidats que le jury salue. L'apport des spécialistes-conseils a également retenu l'attention du Collège d'experts qui les remercie vivement pour leur contribution.

Le projet lauréat répartit le programme dans 4 volumes distincts, chaque volume recevant une fonction spécifique. Il traite la parcelle comme un grand parc dans lequel les 4 volumes sont délicatement posés selon deux géométries ; une pour les fonctions sportives, une autre pour les fonctions scolaires, préscolaires et parascolaires. Les volumes s'articulent autour d'un préau unificateur et distributif où se trouvent les entrées principales des bâtiments.



De façon intelligente, les toitures présentent une ondulation marquée sur les locaux sportifs et des lignes calmes sur les bâtiments scolaires. Cette découpe fine des volumes semble appropriée au site et au bâti environnant. Le projet propose également une habile solution pour différencier les entrées dédiées au public et aux élèves et pour assurer l'autonomie de leurs vestiaires respectifs ainsi que les accès.

Des aménagements extérieurs de qualité et variés avec des thématiques adaptées à l'environnement d'une école dans sa vocation didactique et sociale renforcent la convivialité du projet. Les activités proposées dans les espaces non construits sont en rapport avec leur environnement immédiat (jardin, verger, jeux, sport, etc.) et fonctionnent comme autant de lieux de rencontre et d'interfaces avec le village et les constructions environnantes.

Katharina Zurn, Municipale et membre du jury, se montre très enthousiaste car « le projet se veut un lieu de rencontre fédérateur pour la population d'Echandens, mais aussi des trois autres communes de l'Entente scolaire. De nombreuses personnes attendent impatiemment le développement d'une UAPE moderne ainsi que la création d'une crèche publique. Notre projet répond à ces attentes. Les installations de natation, qui s'avèrent nécessaires tant au niveau scolaire que public et sportif, trouveront certainement un écho positif au-delà des limites de nos 4 communes ». Jerome De Benedictis, Syndic et Président du jury, se réjouit que « le lauréat ait pleinement intégré les enjeux écologiques dans sa conception, tant dans le choix des matériaux de construction, que dans la production d'énergies renouvelables ou encore dans les aménagements extérieurs. L'exemplarité du concept démontre tout le sérieux et l'expertise du bureau lauréat dans le développement durable ». Il relève également que « c'est un moment émouvant pour lui et l'ensemble de la Municipalité. En effet, c'est l'avenir du village qui prend forme aujourd'hui afin de répondre aux enjeux de la société de demain. Nos enfants et adolescents méritent des infrastructures de formation et de loisirs à la hauteur des défis qui les attendent ».

La Municipalité

Renseignements et informations complémentaires :

Jerome De Benedictis, Syndic, 079 336 05 07, j.debenedictis@echandens.ch

Katharina Zurn, Municipale, 079 203 78 05, k.zurn@echandens.ch



